

## **DÉCISION DU PRÉSIDENT** **N° D2026-060**

**Objet : Subventions liées à l'habitat pour la réalisation de travaux dans le cadre des aides à l'Habitat**

### **LE PRÉSIDENT**

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n°2025-234 en date du 16 décembre 2025 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière des subventions liées à l'habitat dans le cadre de l'OPAH ou du programme « Habiter Mieux » ;

VU la délibération n° 2018-079 du 12 avril 2018 approuvant le lancement de la précédente OPAH ;

VU la délibération n° 2019-015 du 13 février 2019 approuvant la mise en place des aides pour les propriétaires dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique locale ;

VU la délibération n° 2023-108 en date du 25 mai 2023 apportant une modification des aides durant la période transitoire entre les deux OPAH ;

VU la délibération n° 2023-296 approuvant le lancement de la nouvelle OPAH pour la période 2024-2027 ;

CONSIDÉRANT l'instruction technique réalisée conformément aux critères d'éligibilité ;

- **DÉCIDE** d'attribuer une aide en faveur des propriétaires occupants et bailleurs ci-dessous pour la réalisation de travaux de réhabilitation globale, d'autonomie et de précarité énergétique :

Dans le cadre de la nouvelle OPAH :

- Une aide de 1 500 € pour le dossier de Mme FESTAZ Jeanine– 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de M. CAVAGNA Damien – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme STORHAYE Monique – 01150 SAINT-VULBAS
- Une aide de 850 € pour le dossier de Mme MASMONDET Micheline – 01500 CHATEAU-GAILLARD

.../...

- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme RICHAUD Sylvie – 01470 SERRIERES-DE-BRIORD
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de Mme MAGNI Chantal – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 3 000 € pour le dossier de Mme LACROIX Sophie – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de M. RUELEN Philippe – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de Mme TRIMARCHI Sylvia – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 1 500 € pour le dossier de M. BAUDRAT Alain – 01500 DOUVRES
- Une aide de 283 € pour le dossier de Mme VARILLE Carmella – 01470 SERRIERES-DE-BRIORD
- Une aide de 547 € pour le dossier de Mme LHUILLIER Marcelle – 01800 PEROUGES
- Une aide de 1 409 € pour le dossier de Mme CHAMPENOIS Renée – 01470 BRIORD
- Une aide de 3 000 € pour le dossier de Mme NEYRET Bernadette – 01800 MEXIMIEUX
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de Mme BREDIN Elisabeth – 01800 MEXIMIEUX.

Dans le cadre de la Plateforme :

- Une aide de 750 € pour le dossier de Mme PIDOUX Catherine – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. FIOL Serge – 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. PATAT Marc – 01680 LHUIS.

*En application du code général des collectivités territoriales,  
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 13 avril 2026  
Publiée le 15 AVR. 2026*

Fait à Chazey-sur-Ain, le 13 avril 2026.

Le Président  
de la Communauté de communes

Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,  
Le 1<sup>er</sup> vice-président,  
Marcel JACQUIN

